

A l l o c u t i o n prononcée par M. WERNER,
Président du Gouvernement luxembourgeois,
au dîner offert par le Gouvernement grand-ducal
à la Haute Autorité, le 27 octobre 1959

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Je suis reconnaissant à mon estimé collègue, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'invitation au dîner de ce soir. Je le suis d'autant plus qu'il me fournit ainsi l'occasion d'un contact vivant avec la Haute Autorité de la C.E.C.A. qui me permet de vous manifester notre intérêt amical et nos préoccupations.

J'ai eu l'honneur, hier, de souhaiter, au nom du Gouvernement grand-ducal, la bienvenue à Luxembourg aux Membres de la Commission de l'Euratom. Je ne puis, ce soir, vous adresser la même formule. Vous êtes en effet des nôtres. Depuis votre installation à Luxembourg, il y a sept ans, nous avons, je pense, dépassé de part et d'autre le stade des relations purements officielles et nous en sommes, d'homme à homme, d'autorité à autorité, à l'atmosphère de l'amitié confiante et de la compréhension mutuelle la plus ouverte et la plus franche. Et cette amitié et cette compréhension, nous l'étendons d'emblée et sans réserves à ceux parmi vous qui sont les plus récents de nos hôtes, au Président Piero MALVESTITI, à Messieurs Pierre-Olivier LAPIE et Fritz HELLWIG ainsi qu'à leurs épouses. Je ne pousse pas la prétention jusqu'à leur souhaiter qu'ils se sentent mieux chez nous que chez eux, mais notre ambition est qu'en restant chez nous, vous vous sentiez de plus en plus chez vous.

A la joie d'accueillir de nouvelles personnalités se mêle le regret des départs. Je ne saurais manquer de rappeler l'estime et l'amitié que nous continuons à porter à MM. Léon DAUJ et Enzo GIACCHERO, et de rendre hommage à l'élevation de pensée qui a guidé leur action au sein de la Haute Autorité.

La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier traverse actuellement une période difficile qui résulte d'un double concours de circonstances.

Circonstances économiques d'abord. L'un des secteurs qui relève de votre autorité, le charbon, perd peu à peu son rôle déterminant et dominant dans l'échelle des ressources énergétiques. Ce fait n'est évidemment pas limité à l'Europe. Il est d'ordre universel. Il s'agit de repenser la politique dans ce secteur en fonction d'une nouvelle hiérarchie des valeurs. Cette adaptation sera difficile, mais nécessaire. Elle sera d'autant plus difficile que l'examen des problèmes qu'elle pose nous conduira certainement à devoir considérer comme dévolus des réserves de production que nous avons, en Europe plus qu'ailleurs, l'habitude de considérer comme des richesses naturelles, stables et inattaquables, déterminantes dans l'appréciation du potentiel économique d'un pays. Adaptation plus difficile encore, quand il s'agit de ne pas sacrifier à l'évolution cruelle des faits des milliers de travailleurs auxquels il importe d'assurer des conditions de travail et de vie meilleures dans l'évolution de l'économie nouvelle.

Il y a ensuite les circonstances politiques du moment. La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier - le Traité le dit dans son préambule - ne devait être qu'une première étape dans l'organisation d'une nouvelle solidarité européenne. La seconde étape se précise maintenant dans la mise en place des deux nouvelles Communautés issues des Traités de Rome. Cette seconde étape s'est préparée à travers les vicissitudes d'un projet de défense militaire et a ainsi débuté dans une atmosphère politique qui, dans certains pays, n'est plus celle de 1952.

Le Gouvernement luxembourgeois souhaite de tout coeur que vous arriviez, ensemble avec vos collègues des deux nouvelles Communautés européennes, dans un esprit de confiance mutuelle, à un véritable travail d'équipe. Vous avez tous, vous comme eux, un grand devoir à remplir, un devoir qui renferme les espoirs politiques les plus élevés de notre génération.

Je puis vous assurer que le Gouvernement grand-ducal vous soutiendra de toutes ses forces dans vos efforts d'arriver à une formule de coopération efficace entre les Exécutifs des Institutions dans le domaine plus particulier de l'énergie. Une formule qui, respectueuse de l'importance primordiale que l'économie charbonnière, malgré son déclin relatif, représentera encore en Europe, vous confie le rôle conducteur dans cette tâche de coordination indispensable.

Certaines aspirations qui tendent à procéder à un remaniement ou même à une fusion des compétences européennes actuellement définies comportent des risques de démantèlement et d'affaiblissement contre lesquels nous devons mettre en garde l'opinion publique. Le problème va bien au-delà d'un problème de rationalisation administrative qui n'est qu'un aspect mineur de la grande entreprise européenne qui est la nôtre.

Il ne faut pas que les projets de révision dans lesquels les hommes jugent et se déjugent au gré de leurs préférences ou de leurs intérêts, créent dans nos peuples une atmosphère de doute et d'hésitation. Dans cette phase de démarrage de notre action communautaire qui doit assurer à notre vieux continent un avenir de force et de paix, il s'agit surtout de se montrer décidé et uni dans la poursuite du but à atteindre. Jeter un doute sur nos intentions d'appliquer des Traités que nous avons signés après de mûres réflexions et dans l'enthousiasme d'un grand et généreux idéal, serait, dans les conditions actuelles de la politique mondiale, de l'avis du Gouvernement luxembourgeois, une faute grave.

Ce n'est pas en faisant courir un doute sur l'avenir, sur l'existence même de l'une ou de l'autre communauté existante, qu'on maintient dans nos peuples la foi dans l'idée européenne. Avons-nous vraiment suffisamment de recul pour juger de la valeur et de l'efficacité des Traités ?

La Haute Autorité de la C.E.C.A., rappelons-le, administre le domaine décisif de l'économie luxembourgeoise, l'acier. Les compétences et les pouvoirs de la Haute Autorité sont, pour mon pays autant une discipline acceptée qu'une garantie de compétition économique loyale et sincère. Nous n'en saurions accepter une altération ou un affaiblissement qui iraient à l'encontre des buts du Traité. Nous prêterons par contre, notre concours à toute initiative tendant à affirmer le caractère propre et l'individualité de votre Communauté et à consolider dans l'évolution du problème énergétique votre raison d'être et votre avenir. Nous devons faire de la sorte, Messieurs, que votre administration qui a fait ses preuves et qui dispose de pouvoirs spécifiquement conçus pour le domaine de compétence qui est le vôtre, puisse perfectionner son action dans les conditions changeantes de l'évolution économique de nos six pays et trouver dans les procédures du Traité, et dans ces procédures seulement, les adaptations rendues nécessaires par les exigences de la politique européenne et de l'action des Communautés européennes.

Le Gouvernement grand-ducal, conscient de son devoir d'hôte, vient de décider le principe d'un programme de constructions immobilières afin de rendre votre séjour plus agréable encore dans notre ville. Ce programme s'ajoutera aux efforts que, dans le passé, nous avons entrepris pour vous assurer une installation appropriée et un climat de travail agréable. Il va sans dire que nous restons à votre entière disposition pour envisager avec vous toute nouvelle construction qui serait rendue nécessaire par l'extension de vos services et la rationalisation de vos conditions de travail.

Le Gouvernement luxembourgeois suit avec attention et sympathie vos efforts, il est conscient du rôle indispensable que vous assumez et que vous assumerez encore dans l'évolution de la politique économique européenne et de la politique européenne tout court.

Nous avons salué avec joie et espoir les premiers travaux de la nouvelle Haute Autorité et nous vous remercions d'avoir choisi une station balnéaire luxembourgeoise pour méditer dans son calme d'automne la poursuite de vos travaux que vous avez entamés avec un renouveau de dynamisme et de dévouement. J'en remercie tout particulièrement le Président MALVESTITI qui, dès ses premiers contacts avec l'Assemblée Parlementaire, le Conseil de Ministres et les autres institutions, a affirmé son autorité et répondu ainsi à la confiance que les Gouvernements et les peuples de la Communauté placent en lui et en vous tous, Messieurs.

C'est dans ces sentiments de confiance, Mesdames, Messieurs, que je lève mon verre à vos travaux et au succès du grand idéal qu'est notre commune action au service de l'Europe et de la paix du monde.

— — — — —